

Le Joyeux Noël du BB V3



REGLEMENT PARTICULIER :

LE TOURNOI :

- **Le Joyeux Noël du BB V3 2019** est un tournoi par équipes de doubles et mixtes, organisé par le Badminton Beaunois.
- Le tournoi a lieu le Dimanche 15 Décembre 2019 au Forum des Sports, rue Edouard Joly, à Beaune (21).
- La compétition est placée sous l'autorité de Jean-Philippe TOLBIAC, Juge Arbitre ; le tournoi est homologué, n° d'autorisation : en cours
- Le tournoi est régi par les règles du Règlement Général des Compétitions de la FFBad et du présent règlement particulier.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses classés de Non Classé (NC) à National 2 (N2) en double et en mixte, dûment licenciés l'avant-veille du tournoi auprès de la Fédération Française de Badminton.
- La composition de chaque équipe devra respecter l'article 3.2.1.5 du RGC, c'est-à-dire ne pas présenter un coefficient de plus 16 entre le joueur ayant le plus haut CPPH et celui ayant le plus bas.
- Le tournoi est ouvert à tous les licenciés. Tout(e) joueur(se) en arrêt de travail ou de maladie pour des raisons médicales ne pourra pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt sans l'accord écrit d'un médecin mentionnant les dates et le nom du tournoi.
- Tout(e) joueur(se) en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments devra l'indiquer au Juge Arbitre avant son premier match du tournoi, en cas de contrôle antidopage inopiné.
- L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

LES INSCRIPTIONS :

- Des joueurs et joueuses issus de clubs différents peuvent former une même équipe.
- Une équipe est composée de 4 personnes minimum et de 6 personnes maximum avec au moins 2 femmes parmi ses membres. Un nom d'équipe sur le thème de "Noël" devra être fourni par chaque équipe. Si 2 équipes ou plus portent le même nom, un deuxième nom devra être proposé à l'organisateur.
- Les inscriptions et les validations de noms d'équipes seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée à l'adresse suivante : **Badminton Beaunois, chez Sandrine MOUILLON – 20 rue des alouettes 21200 BEAUNE.**
- Elles ne seront prises en compte qu'accompagnées de leur règlement par chèque à l'ordre du Badminton Beaunois. L'inscription en ligne est possible par mail à tournois@badmintonbeaunois.fr

et ne sera validée qu'à réception du règlement par virement ; dans ce cas, c'est la date de prise en compte du virement qui fera foi.

- La date limite de réception des inscriptions est le 6 décembre 2019
- Le montant d'inscription est de 15€ (incluant la taxe fédérale de 2€ par personne soit : Équipe de 4 : 60€ - Équipe de 5 : 75€ Équipe de 6 : 90€
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure du tournoi les équipes dont l'inscription n'est pas réglée en temps voulu.
- Une liste d'attente sera établie en cas de nombre d'équipes trop important. L'ordre de cette liste d'attente sera celui d'arrivée des dossiers d'inscription complets.
- Le classement pris en compte sera celui du 7 décembre 2019. Un(e) capitaine d'équipe devra être désigné(e) sur la fiche d'inscription comme contact auprès de l'organisateur du tournoi.
- Si le classement d'un(e) joueur(se) est supérieur dans une discipline à N2, il /elle ne sera pas autorisé(e) à jouer dans ladite discipline mais autorisé(e) dans l'autre.
- En cas de refus d'inscription, le chèque d'inscription sera détruit par l'organisateur du tournoi.
- En cas d'indisponibilité d'un(e) joueur(se) après le 7 décembre, date de fin des inscriptions et tirage des poules, le remplacement est autorisé, sous réserve que les classements du ou de la remplaçante ne soient pas supérieurs ou inférieurs de plus de 2 classements au joueur remplacé ; il n'y aura dans cet unique cas pas de changement de poule.

LA COMPETITION :

- Le tournoi est organisé uniquement avec des poules de 4 équipes, avec un maximum de 28 équipes, soit au maximum 7 poules.
- Chaque rencontre sera composée d'un double homme (DH), d'une double dame (DD) et d'un double mixte.
- Les matches se déroulent en 2 sets gagnants de 21 points.
- Pour permettre le meilleur équilibre des rencontres, l'ordre et le niveau des poules sont déterminés par l'organisateur du tournoi et le juge arbitre, en prenant en compte les classements des joueurs de l'équipe figurant sur la fiche d'inscription en double et en mixte selon le barème suivant ; si plusieurs équipes étaient à égalité de points, le CPPH des joueurs sera pris en compte, et en cas de nouvelle égalité, l'organisateur, en accord avec le juge-arbitre, fixera le détail des poules.

Classement	NC	P12	P11	P10	D9	D8	D7	R6	R5	R4	N3	N2
Valeur en Points	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

- Tous les matches d'une rencontre ont lieu sur un même terrain. Le capitaine de chaque équipe doit remplir une feuille de composition d'équipe avant le début de chaque rencontre et signer une feuille de résultats à l'issue de ladite rencontre. Les feuilles de match sont données aux capitaines, elles devront être retournées à la table de marque à la fin de chaque match.
- Tous les joueurs et les joueuses participants à une rencontre devront être présents au début de la rencontre. Ces joueurs ou joueuses, s'ils sont absents, seront considérés comme forfaits.
- L'ordre des matches d'une rencontre est laissé au libre choix des capitaines d'équipe, en cas de désaccord, le Juge arbitre en fixera l'ordre.
- L'ordre des rencontres est fixé par l'organisateur, avec l'aval du Juge-arbitre selon l'ordre suivant : 1 contre 4, 2 contre 3, V1 contre V2, P1 contre P2, V1 contre P2, V2 contre P1.
- Pour déterminer le vainqueur de chaque poule, en cas d'égalité au nombre de victoires de rencontres, les équipes sont départagées à la meilleure différence de sets, puis si l'égalité persiste, à la meilleure différence de points. Si l'égalité devait persister, c'est le résultat particulier entre les équipes qui sera pris en compte.
- Il est précisé que la tenue des joueurs est libre, dans la mesure des limites fixées par la Fédération. Les joueurs d'une équipe peuvent porter des tenues identiques, mais il n'y a aucune obligation.

- Chaque équipe finissant première de sa poule sera récompensée lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu après la fin de toutes les rencontres, en fin de tournoi.

LES VOLANTS:

- Les volants utilisés sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants utilisés sont ceux vendus dans la salle, soit les volants plumes RSL3 pour toutes les séries.
- Le tournoi se jouera exclusivement en volants plumes.

HORAIRES :

- La compétition est prévue de 8h à 18h.
- La durée consacrée à l'échauffement est de 3 minutes, temps décompté à partir de l'annonce du match, test des volants inclus, sauf exceptions laissées à l'appréciation du juge-arbitre.
- Le temps de repos auquel a droit un joueur entre deux matchs est au minimum de 20 minutes. Ce temps de repos s'étend du match précédent (dernier échange) jusqu'au début effectif du second match (premier échange).
- Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être déclaré forfait passé un délai de 5 minutes, le match sera alors déclaré perdu 0-21 / 0-21.
- Tout joueur encore en course désireux de quitter la salle ne pourra le faire qu'avec l'accord du juge-arbitre et devra en avertir la table de marque.
- L'ordre des rencontres respectera, dans la mesure du possible, la numérotation annoncée sur le programme du tournoi. Cependant, les horaires et l'ordre des rencontres sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre pour le bon déroulement du tournoi. Une rencontre peut être avancée une heure avant son horaire prévu.

LA SALLE :

- En cours de jeu, le volant qui touche le plafond ou un élément suspendu faisant partie des structures au plafond est déclaré faute. Si en cours de jeu ou au service, le volant touche les filins, il est compté une fois, puis faute la deuxième fois. Par contre, si au service le volant touche un élément suspendu faisant partie des structures au plafond, il est à remettre dans la limite de deux essais.
- Le plateau de jeu est réservé au Juge Arbitre, aux organisateurs et aux joueurs. Les coachs sont autorisés à avoir accès au plateau de jeu
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre événement fâcheux.

ARBITRAGE :

- La compétition se déroule en auto-arbitrage. Les joueurs pourront à tout moment demander au Juge Arbitre à faire arbitrer leur match. Les arbitres désireux d'officier pourront se présenter à la table de marque.
- Toute contestation sera examinée par le Juge Arbitre. Ses décisions sont sans appel. Seul le capitaine d'équipe pourra porter réclamation auprès du Juge Arbitre.

FORFAITS :

- Pour tout forfait après le tirage au sort, un justificatif devra être envoyé au plus tard dans les 5 jours après la compétition à la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté. Un membre d'équipe défaillant pourra être remplacé même après le tirage au sort si cela ne change pas la série d'inscription, le capitaine doit en informer immédiatement l'organisateur. Le remplacement d'un(e) joueur(se) ne dispense pas de l'obligation de justifier son forfait.
- Les droits d'inscription, une fois passée la date limite d'inscription, ne sont remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail, etc ...

- En cas de blessure pendant la rencontre, le capitaine pourra proposer un autre joueur, non encore inscrit au tournoi, dont le classement correspond pour la suite de la compétition, avec l'accord du JA. Si aucun joueur n'est disponible pour assurer le remplacement, son équipe continuera le tournoi en jouant les matches selon ses joueurs disponibles.
- Seul le JA décidera de la nature du forfait (à justifier, volontaire ou involontaire).

DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Le Badminton Beaunois est fortement impliquée dans une démarche Développement Durable; plusieurs démarches sont engagées dans ce sens, comme le tri sélectif des déchets, l'incitation au co-voiturage (page Facebook dédiée au tournoi), l'utilisation majoritaire de produits locaux et/ou responsables à la buvette et dans les lots offerts aux participants.